



La Chambre de Commerce Canado-Suisse (Québec) Inc.
Swiss Canadian Chamber of Commerce (Quebec) Inc.
3450, Drummond, suite 152, Montreal, QC H3G 1Y2
514 937-5822 - www.cccsq.ca

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE PRIVILÈGES AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE CANADO-SUISSE (QUÉBEC) INC.

L'entreprise soussignée (le « Partenaire ») confirme par la présente sa participation au PROGRAMME DE PRIVILÈGES AUX MEMBRES (le « Programme ») de la Chambre de Commerce Canado-Suisse (Québec) Inc. (« CCCSQ »), à titre de partenaire, en offrant les avantages suivants aux Membres de la CCCSQ :

Créez un environnement plus agréable et confortable avec l'enduit nanotechnologique SketchNanoGard. Appliqué sur vos fenêtres, notre enduit réduit l'infiltration de chaleur en bloquant jusqu'à 85% des rayons infrarouges, une protection de vos biens en bloquant jusqu'à 99.9% des UV. Tout ceci sans compromis sur la lumière visible. Soyez clairement plus confortable jour après jour. Sketch Nanotechnologies offre aux membres du CCCSQ un rabais de 20% sur l'application de notre enduit.

(si l'espace est insuffisant – nous vous prions d'ajouter une annexe décrivant les rabais/avantages accordés et les conditions particulières qui peuvent y être associées)

Nom	_____	Prénom	_____
Entreprise	_____	Titre	_____
Secteur d'activité	_____	Courriel	_____
Adresse	_____	Tél. bureau	_____
	_____	Tél. cellulaire	_____
	_____	Site Web	_____

La signature de ce formulaire de participation au PROGRAMME DE PRIVILÈGES AUX MEMBRES DE LA CCCSQ par le Partenaire emporte acceptation pleine et entière des Conditions Générales énoncées aux pages 3 et 4 du présent document, soumises au Partenaire, annexées au présent formulaire et réputées en faire partie intégrante.

Date	_____
Signature	_____

Veuillez nous retourner ce formulaire par courriel à l'adresse administration@ccsq.ca.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à administration@ccsq.ca ou par téléphone au (514) 937-5822.



La Chambre de Commerce Canado-Suisse (Québec) Inc.
Swiss Canadian Chamber of Commerce (Quebec) Inc.
3450, Drummond, suite 152, Montreal, QC H3G 1Y2
514 937-5822 - www.cccsq.ca

CONDITIONS GÉNÉRALES - PROGRAMME DE PRIVILÈGES AUX MEMBRES

- Définitions :**
 - « *Partenaire* » désigne l'entreprise de fourniture de produits ou de prestation de services participant au Programme.
 - « *Organisateur* » ou « *CCCSQ* » désigne la Chambre de Commerce Canado-Suisse.
 - « *Membre* » désigne les personnes ayant le statut de membres de la CCCSQ.
 - « *Programme* » désigne le Programme de Privilèges aux membres de la CCCSQ auquel le Partenaire adhère par les présentes et par lequel le Partenaire convient d'offrir aux Membres de la CCCSQ les avantages et/ou rabais décrits au *Formulaire de Participation au Programme de Privilèges aux membres de la CCCSQ*, conformément aux présentes conditions générales.
 - « *Publicité* » : les éléments, textes, logos, images, et contenus utilisés en vue de la promotion (i) des produits ou services d'un Partenaire; et (ii) des rabais et/ou avantages offerts par le Partenaire dans le cadre du Programme.
- Objet :** Les conditions générales énoncées ci-après détaillent les droits, obligations et termes de l'entente intervenue entre l'Organisateur et le Partenaire, en ce qui concerne le Programme décrit au présent document.
- Obligations de l'Organisateur :** La CCCSQ s'engage auprès du Partenaire à tout mettre en œuvre pour lui assurer de la visibilité dans les communications de la CCCSQ au sujet du Programme. Cette visibilité aura pour support les réseaux sociaux de l'Organisateur; l'infolettre mensuelle l'INFO+ de l'Organisateur; la revue d'affaires l'Info Suisse, distribuée trimestriellement à tous les membres et commanditaires de l'Organisateur; les annonces et présentations lors de la tenue des événements de l'Organisateur. La visibilité accordée au Partenaire peut varier et sera à la discrétion de l'Organisateur.
- Obligations du Partenaire :** Le Partenaire s'engage à mettre en œuvre les rabais offerts tels que décrits au *Formulaire de Participation au Programme de Privilèges aux membres de la CCCSQ* signé par le Partenaire, sur présentation par le Membre de sa carte de membre de la CCCSQ, et à tout mettre en œuvre pour que les Membres de l'Organisateur jouissent des rabais et avantages offerts, et ce pendant toute la durée de l'adhésion du Partenaire au Programme.
- Durée :** Cette entente et l'adhésion du Partenaire au Programme entre en vigueur à la date de la signature par le Partenaire du *Formulaire de Participation au Programme de Privilèges aux membres de la CCCSQ* et demeure valide jusqu'au 1^{er} mars de l'année calendaire suivante. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement, pour des périodes successives d'un an chacune, à moins que l'une ou l'autre des parties signifie à l'autre partie son intention de ne pas renouveler l'entente au moins 60 jours avant la fin de la durée initiale ou de toute période de renouvellement, par l'envoi d'un avis écrit à cet effet.
- Application des présentes Conditions:** Toute demande de participation au Programme de la part d'un Partenaire emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions et le respect de la réglementation et des usages en la matière.
- Loi et compétence :** L'intégralité des relations contractuelles entre l'Organisateur et le Partenaire est soumise à la loi du Québec. Tout litige ou toute contestation auquel l'application ou l'interprétation des Conditions Générales de Vente pourra donner lieu relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du district judiciaire de Montréal.



La Chambre de Commerce Canado-Suisse (Québec) Inc.
Swiss Canadian Chamber of Commerce (Quebec) Inc.
3450, Drummond, suite 152, Montreal, QC H3G 1Y2
514 937-5822 - www.cccsq.ca

8. Propriété Intellectuelle : Pour les fins de ses communications et de la promotion du Programme, les parties conviennent que l'Organisateur pourra utiliser le nom du Partenaire, son logo, ses marques de commerce et tout document, Publicité et/ou matériel promotionnel fourni par le Partenaire, afin de décrire les produits ou services du Partenaire et les rabais / avantages offerts par le Partenaire dans le cadre du Programme. Le Partenaire accorde donc par les présentes à l'Organisateur, une licence limitée, gratuite et non-exclusive d'utilisation de ses marques, uniquement pour les fins ci-haut mentionnées. Le Partenaire garantit qu'il est titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle permettant la diffusion de ses publicités, matériel promotionnel et l'utilisation de son nom et de son logo. En conséquence, le Partenaire déclare et garantit que le contenu qui sera communiqué à l'Organisateur pour diffusion dans les communications ci-haut mentionnées ne contrefait aucun droit de propriété intellectuelle appartenant à un tiers et est conforme aux lois et réglementations en vigueur. Tout tel contenu sera diffusé sous la seule responsabilité du Partenaire. Le Partenaire garantit l'Organisateur contre tout recours ou réclamation émanant d'un tiers dont les droits de propriété intellectuelle seraient atteints par la diffusion de ce contenu, et l'indemniserait également de toutes sanctions et condamnations liées. À ce titre, le Partenaire indemniserait l'Organisateur, ses administrateurs, dirigeants, éditeurs, employés, agents et représentants de tous dommages, réclamations, frais, charges et dépens que ces dernières auraient à supporter au titre de ce qui précède et de tout dommage ou perte, coûts et dépenses. L'Organisateur se réserve le droit de refuser, sans avoir à en communiquer les motifs, toute demande de Publicité ou de visibilité liée à la participation du Partenaire au Programme, si elle la considère comme allant à l'encontre de ses intérêts, de sa ligne éditoriale, ou s'il s'agit de publications qui seraient considérées comme contraires à la réglementation en vigueur ou qui pourraient générer des protestations des membres, lecteurs ou de tiers.